



SAB./-  
N° 012/2020 /CNSS/DG/DAICE-SP

## NOTE D'INFORMATION

-----

***Portant suspension du contrôle de vie du premier semestre 2020 des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo***

-----

Dans le cadre du respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID-19, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant de son régime que le contrôle de vie du premier semestre 2020 pour le maintien du paiement de leurs droits est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

A cet effet, le paiement des droits des bénéficiaires actifs ou ayant répondu à l'opération de contrôle de vie du second semestre (novembre-décembre) 2019 sera maintenu jusqu'en décembre 2020.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter nos services compétents à l'adresse : (+228) 22 53 55 68 / 22 53 56 18 ; Email : [contact@cnss.tg](mailto:contact@cnss.tg)

Fait à Lomé, le **30 AVR 2020**



Ingrid AWADE